



MAIRIE DE PARNES

Maire

Pascal LAROCHE

R.P.C Montagny/Parnes
Ecole Jean de la Fontaine
Montagny-en-Vexin

Inscriptions scolaires Rentrée 2026

Madame, Monsieur,

Les démarches pour les inscriptions scolaires de la rentrée 2026 sont à faire en mairie de janvier à février 2026.

- Si votre enfant est né en 2023, il pourra être inscrit en petite section de maternelle.
- Si vous comptez ou venez d'emménager à Parnes, vous pouvez d'ores et déjà inscrire votre ou vos enfants à l'école pour la rentrée prochaine.

Pour effectuer la demande d'inscription, présentez-vous en mairie avec votre **livret de famille**, le **carton de santé de l'enfant** ainsi qu'un **justificatif de domicile**, les mardis de 17h30 à 19h30 et les vendredis de 16h30 à 18h.

Par la suite, la directrice de l'école vous fera parvenir une confirmation d'inscription courant mai et vous fixera un rendez-vous de contact pour le mois de juin.

Restant à votre disposition, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Claire Billaudel
Secrétaire

